ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS384

présenté par M. Gille, rapporteur

ARTICLE 20

À la première phrase o	de l'alinéa 8	2, substituer	au mot:
« tendant »,			

le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.